

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Sous embargo jusqu'au 17 décembre 2020 à 8h15 heures**

Paris, le 17/12//2020

### **Le nombre de tests repart à la hausse depuis le 7 décembre et les délais de rendu des résultats continuent de se raccourcir**

Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 13 décembre 2020, on estime que plus de 31 millions de tests RT-PCR et antigéniques ont été réalisés en France : environ 30 millions tests RT-PCR et 1,2 millions tests antigéniques.

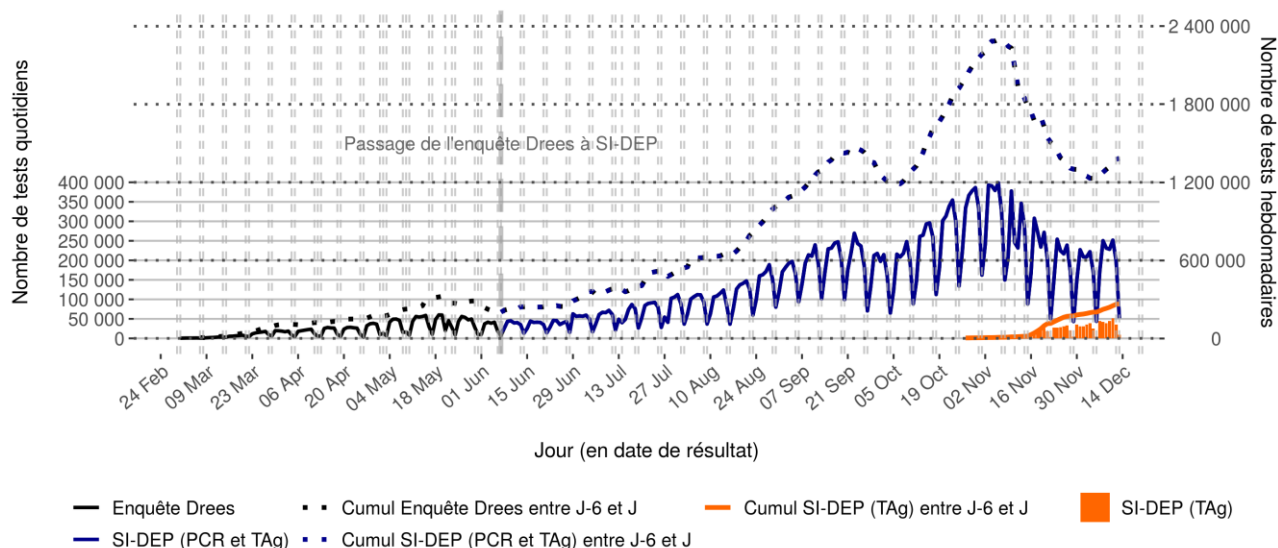
Au cours de la semaine du 7 au 13 décembre, 1 384 000 résultats de tests RT-PCR et antigéniques ont ainsi été validés par un professionnel de santé, parmi lesquels près d'un sur cinq est un test antigénique (19,2 %). La semaine précédente, 1 231 000 tests RT-PCR et antigéniques avaient été réalisés, dont 16,4 % étaient des tests antigéniques. Après une baisse continue du nombre de tests réalisés depuis fin octobre, ce nombre repart à la hausse (+ 153 000) lors de la semaine du 7 décembre.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : DREES-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Bufferon  
75014 Paris

## Graphique 1 : Nombre de tests RT-PCR et antigéniques réalisés par jour et par semaine glissante



Lecture : Le 13 décembre, 51 551 résultats de tests ont été validés, dont 8 871 antigéniques. Du 07 décembre au 13 décembre, 1 384 057 résultats de tests ont été validés, dont 265 929 antigéniques.

Champ : Tests RT-PCR remontés via l'enquête DREES auprès des laboratoires entre le 1er mars et le 7 juin ; et tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h.

Du fait de la montée en charge progressive de la saisie des tests antigéniques, le nombre de tests antigéniques dans SI-DEP est sous-estimé jusqu'à fin novembre. Avant cette date, les résultats positifs associés étaient intégrés directement dans Contact-Covid afin de permettre le dispositif de contact tracing.

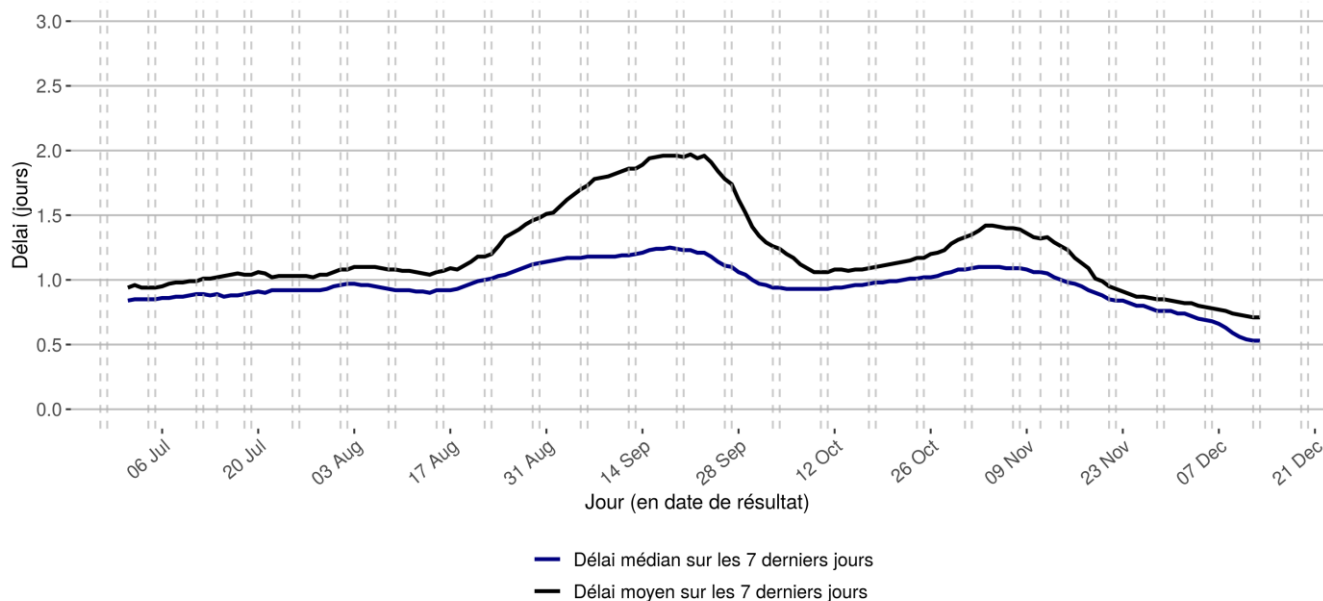
Source : SIDEPE - Enquête DREES Laboratoires ; calculs DREES.

### La part des tests RT-PCR avec un résultat validé dans les 24h qui suivent le prélèvement a augmenté de 75 % à 80 % au cours de la semaine écoulée

Entre le 7 et le 13 décembre, 80 % des tests RT-PCR validés ont été prélevés dans les 24h qui précèdent (contre 75 % la semaine du 30 novembre au 6 décembre). L'immense majorité des tests est validée en moins de 48h (97 % contre 96 % la semaine précédente). La médiane et la moyenne des délais entre prélèvement et validation du résultat sont en baisse (moyenne à 0,7 jour et médiane à 0,5 jour).

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

## Graphique 2 : Évolution des délais entre prélèvement et validation du résultat pour les tests RT-PCR en France



Lecture : Entre le 07 décembre et le 13 décembre la moitié des tests ont été validés en 0,5 jour ou moins. Sur la même période, la moyenne du délai de validation était de 0,7 jour.

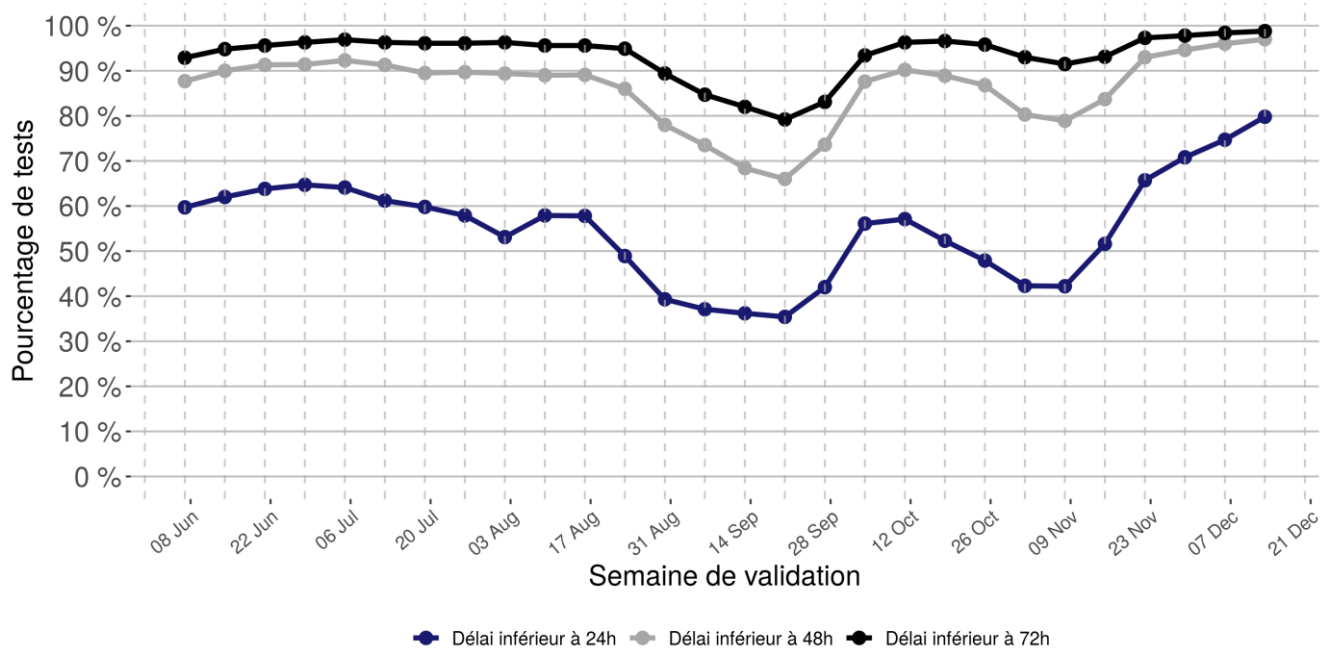
Champ : Tests RT-PCR avec date de validation depuis le 25 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.  
 Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,  
 de l'évaluation et des statistiques  
 Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
 Tél : 01 40 56 81 97  
 Mèl : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon  
 75014 Paris

### Graphique 3 : Distribution des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR



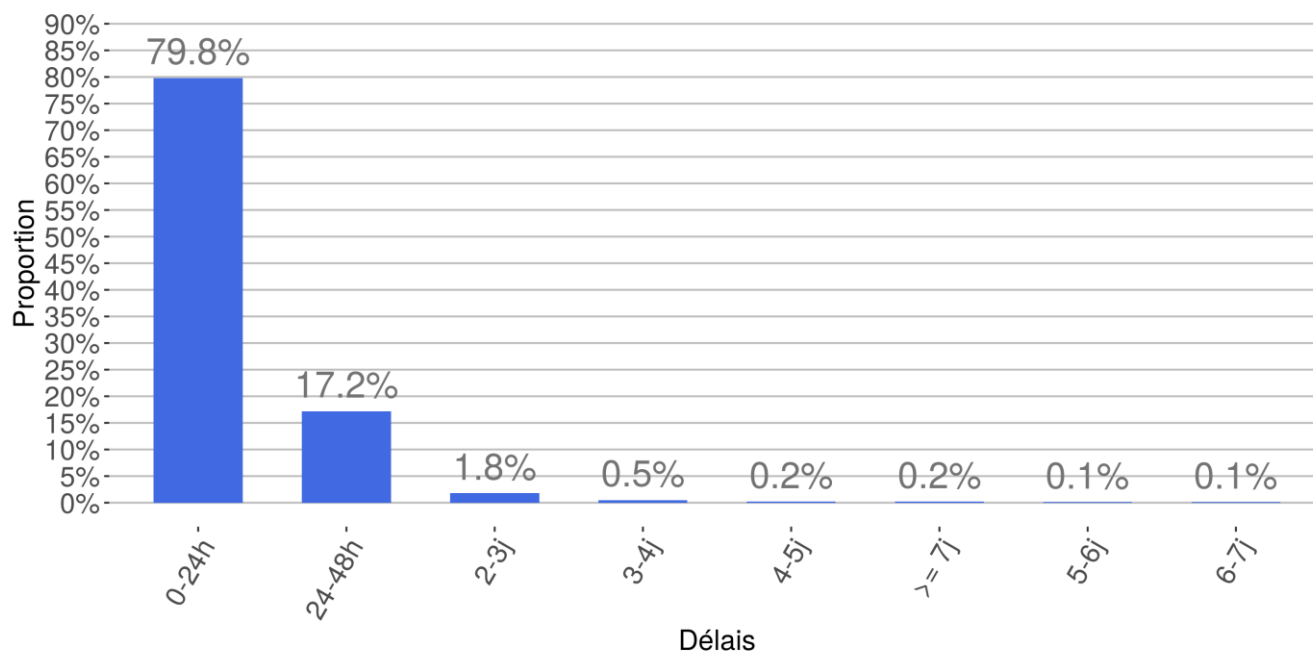
Lecture : 98,8 % des tests RT-PCR validés entre le 07 décembre et le 13 décembre ont été prélevés dans les 72 h précédentes.  
 Champ : Tests RT-PCR remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h.  
 Exclusion des tests avec délais aberrants.  
 Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,  
 de l'évaluation et des statistiques  
 Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
 Tél : 01 40 56 81 97  
 Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon  
 75014 Paris

## Graphique 4 : Répartition des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR entre le 07 décembre et le 13 décembre



Lecture : 79,8% des tests RT-PCR validés entre le 07 décembre et le 13 décembre ont été prélevés dans les 24 h précédentes.  
Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 07 décembre et le 13 décembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEp reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.  
Source : SIDEp ; calculs DREES.

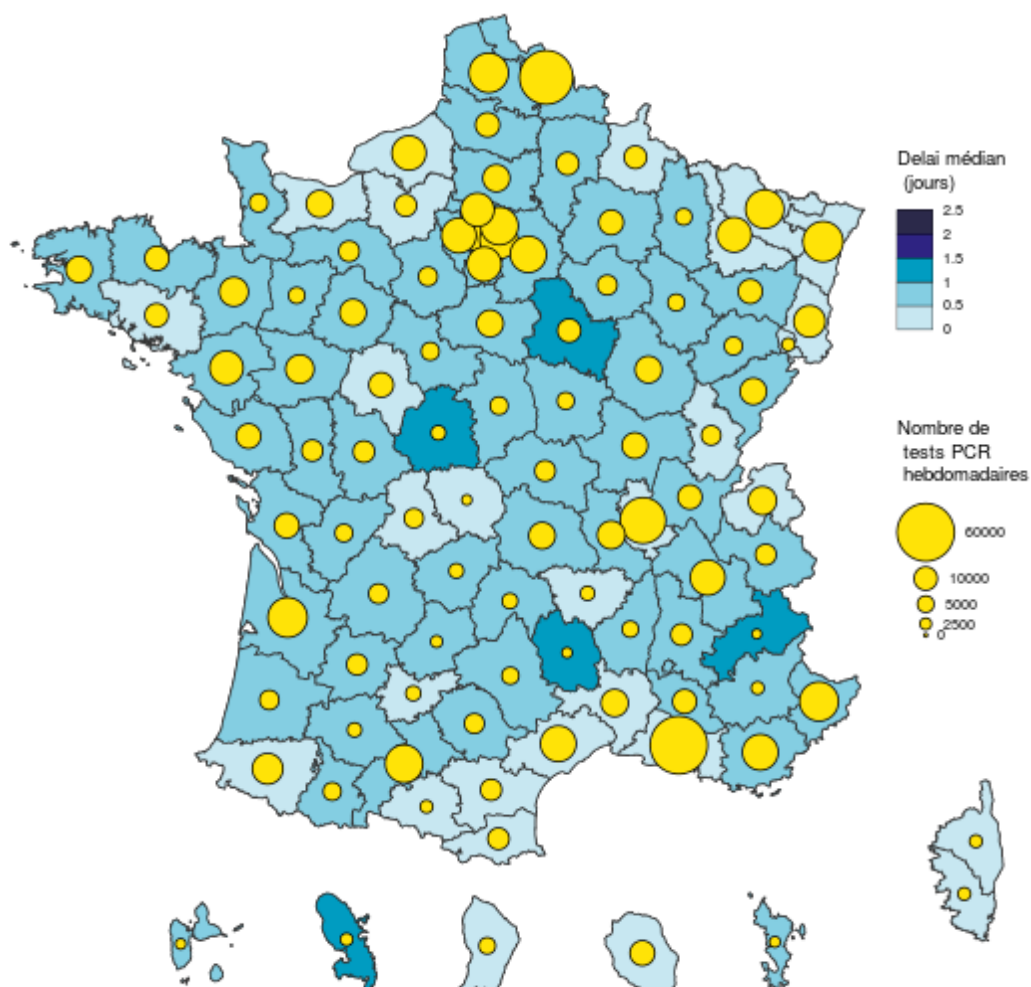
**La quasi-totalité des départements ont un délai médian entre prélèvement et validation du résultat d'un test PCR inférieur à 24h**

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon  
75014 Paris

Carte 1 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR par département entre le 07 décembre et le 13 décembre



Lecture : Le délai médian pour les résidents de l'Ain (01) est compris entre 0,5 et 1 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 1 jour

Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 07 décembre et le 13 décembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient.

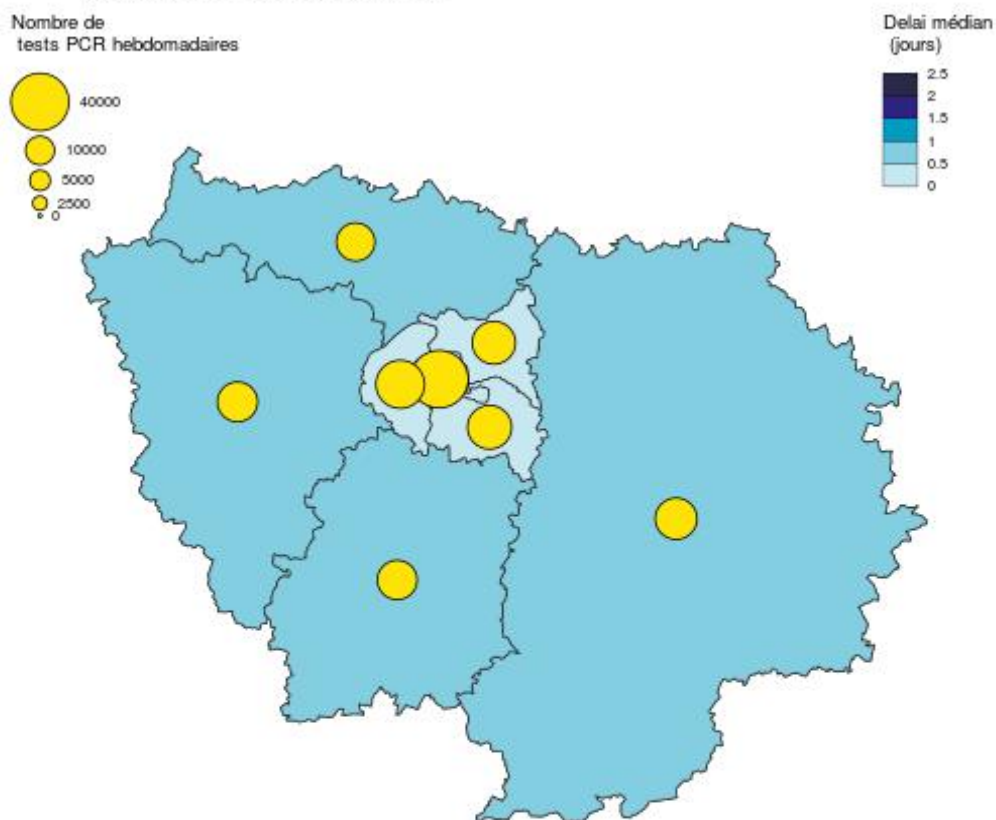
Source : SIDEP ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon  
75014 Paris

Carte 2 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR en Île-de-France entre le 07 décembre et le 13 décembre



Lecture : Le délai médian pour les résidents des Yvelines (78) est compris entre 0,5 et 1 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 1 jour.

Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 07 décembre et le 13 décembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient.

Source : SIDEP ; calculs DREES.

**Des disparités géographiques marquées quant à la part des tests antigéniques réalisés en France**

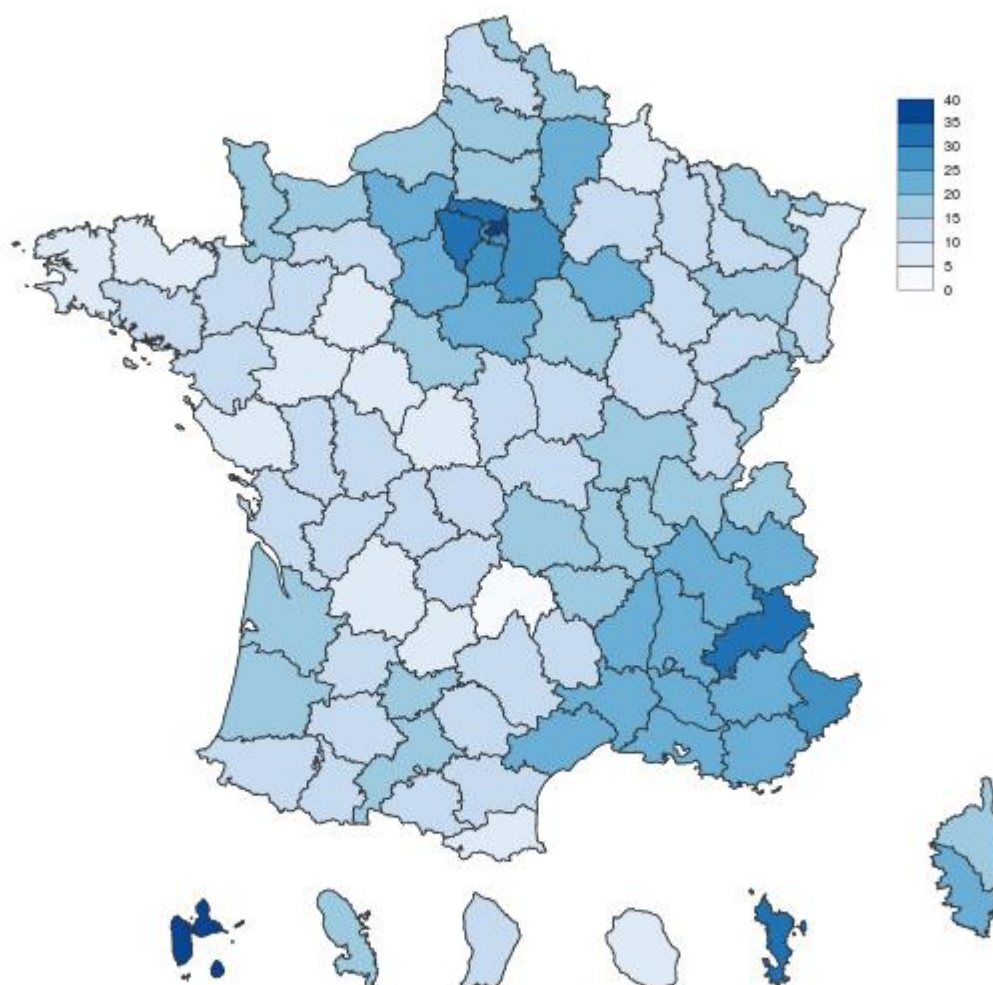
**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon  
75014 Paris



Carte 3 : Proportion de tests antigéniques par département entre le 07 décembre et le 13 décembre (en %)



*Lecture : 9,8 % des tests validés entre le 07 décembre et le 13 décembre dans le Finistère (29) étaient des tests antigéniques.  
Champ : Tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation entre le 07 décembre et le 13 décembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5h. Le département est le département de résidence du patient.  
Source : SIDEP ; calculs DREES.*

### **Sur l'ensemble des tests (PCR et antigéniques), 84 % sont validés dans les 24h qui suivent le prélèvement**

Les résultats des tests antigéniques étant délivrés très rapidement, la part de tests (RT-PCR et antigéniques) avec des résultats validés en moins de 24h est tirée à la hausse par le déploiement des tests antigéniques. Elle atteint 84 % entre le 7 et le 13 décembre.

Si l'on considère le délai en journées, et non plus en heures, c'est 96 % des tests dont le résultat a été validé le

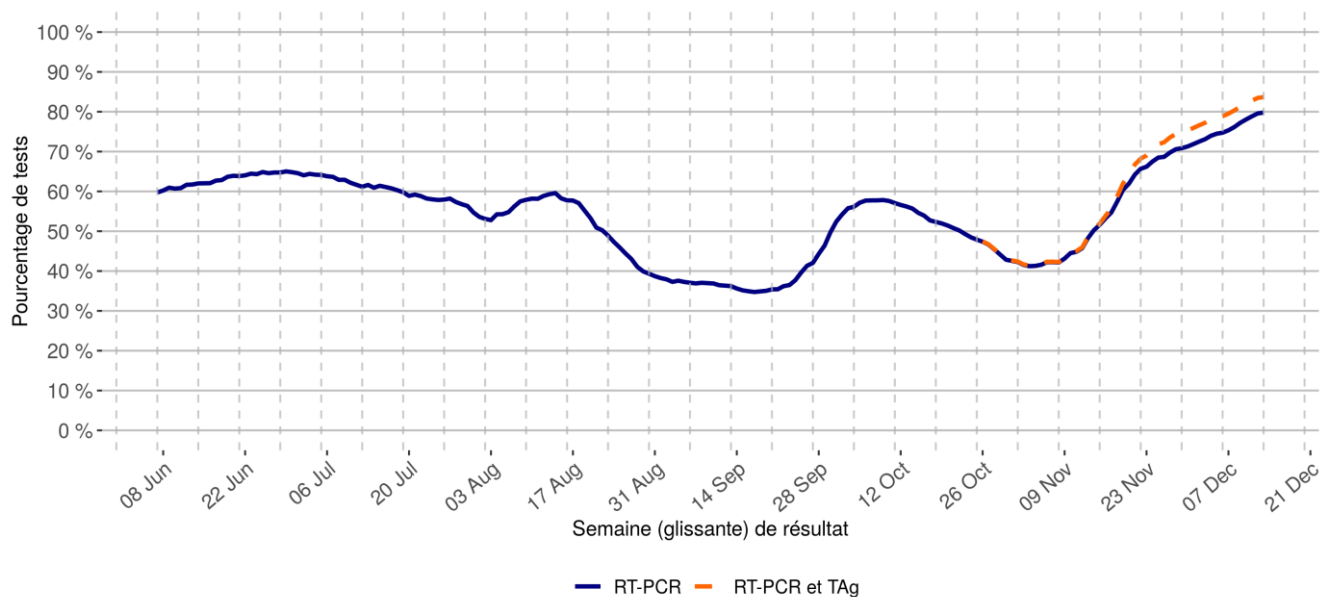
**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**



jour ou le lendemain du prélèvement.

Quelle que soit la méthode de calcul, les délais continuent de se raccourcir.

### Graphique 5 : Part des résultats validés en moins de 24 heures pour les tests RT-PCR et antigéniques



Lecture : 79.8 % des tests validés RT-PCR entre le 07 décembre et le 13 décembre ont été prélevés dans les 24 h précédentes.

83.7 % des tests RT-PCR et antigéniques validés entre le 07 décembre et le 13 décembre ont été prélevés dans les 24 h précédentes.

Champ : Tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation entre le 07 décembre et le 13 décembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.

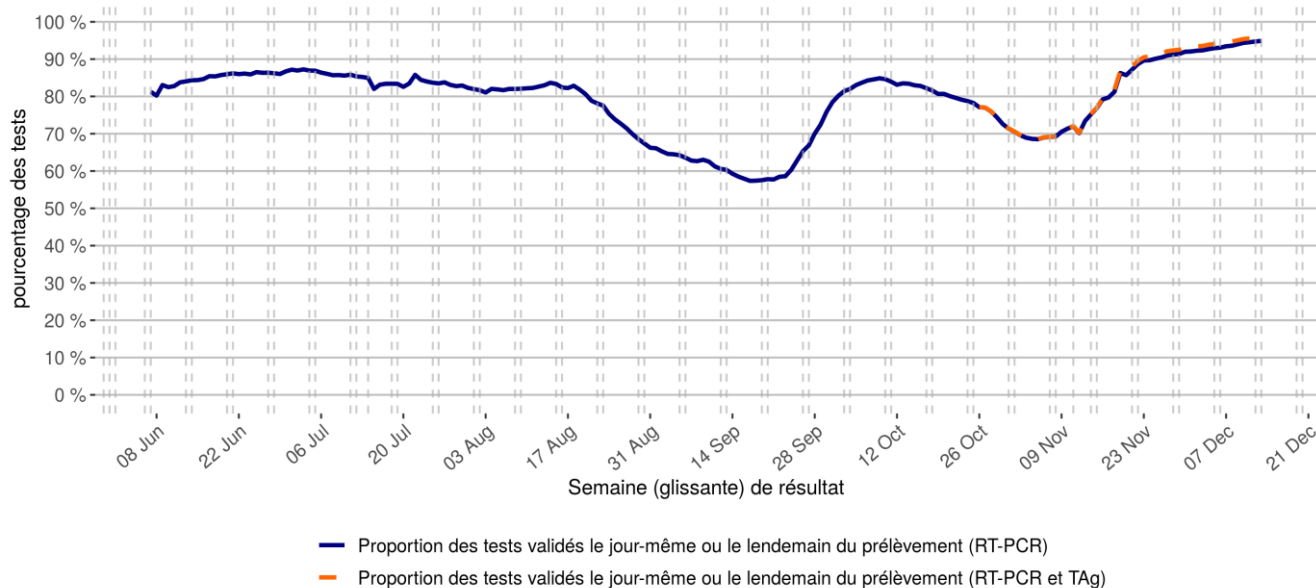
Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon  
75014 Paris

## Graphique 6 : Part des résultats validés le jour ou le lendemain du prélèvement pour les tests RT-PCR et antigéniques



Lecture : 94.9 % des tests RT-PCR validés entre le 07 décembre et le 13 décembre ont été prélevés le jour-même ou la veille.  
95.9% des tests RT-PCR et antigéniques validés entre le 07 décembre et le 13 décembre ont été prélevés le jour-même ou la veille.

Champ : Tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation entre le 07 décembre et le 13 décembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 15 décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.

Source : SIDEPE ; calculs DREES.

[Consulter la datavisualisation](#)

### Méthodologie

La DREES exploite les données pseudonymisées du système d'information SI-DEP, qui portent notamment sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés par les laboratoires d'analyse médicale, et comportent des informations à la fois sur les résultats des tests et sur leurs délais de réalisation. Le calcul des délais pour les tests RT-PCR se fait à partir de la date de prélèvement du test (jour, heure, minute), déclarée par le laboratoire, et de la date d'intégration (jour, heure, minute) du test dans le système d'information, intégration qui doit se faire très rapidement après la validation du test. Les délais ici présentés pour les tests RT-PCR correspondent aux délais entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être postérieure à l'intégration des résultats dans SIDEPE. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats des tests RT-PCR par les patients pourraient donc être supérieurs à ceux mesurés via SIDEPE. Les statistiques présentées portent sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés, en date de validation du résultat.

Depuis le 17 octobre, les tests antigéniques sont autorisés dans le cadre des dépistages individuels. Ils doivent être remontés depuis lors dans la base SIDEPE par les laboratoires. En revanche, la saisie d'information dans SIDEPE pour les professionnels de santé n'est possible que depuis le 16 novembre, et a connu une phase de montée en charge. Afin d'estimer le nombre total de tests antigéniques réalisés depuis le 17 octobre, la DREES utilise les données de l'Assurance maladie sur le nombre de tests remboursés en date de soins en complément des données renseignées dans SIDEPE. Les tests antigéniques sont des tests pour lesquels le résultat est connu très rapidement, avec un délai entre prélèvement et validation du résultat généralement inférieur à 30 minutes.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Par ailleurs, si une même personne a réalisé successivement deux tests, ces deux tests sont donc comptés. Les données sur le nombre de tests diffèrent de celles publiées par Santé Publique France, en date de prélèvement du test.

Enfin, entre début mars et début juin 2020, préalablement au déploiement complet de SIDEP, la DREES a mis en place à la demande du centre de crise sanitaire un système d'information permettant de comptabiliser le nombre de tests RT-PCR réalisés en France, à partir des déclarations des sites réalisant les tests (et non les prélèvements comme dans SIDEP).

Dans le cadre de l'exploitation des données SIDEP, la DREES procède à quelques retraitements des données. En particulier, les tests remontés avec un pseudonyme manquant sont supprimés. Dans le cas d'un même test remonté plusieurs fois (mise à jour de certaines informations sur le patient par exemple), la DREES conserve la ligne la plus récente, à l'exception de la date d'intégration dans SIDEP dont on retient la valeur la plus ancienne, assimilée à la date de validation du résultat.

## **À propos de la DREES**

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon  
75014 Paris